

# **INFOLETTRE**

## **VICARIAT DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS**



*Bulletin d'informations – numéro 37*

*15 décembre 2023*

**2024**

**ANNÉE FAVORABLE AUX ANNIVERSAIRES (01)**

---

Le P. Général dans sa lettre de Noël 2023 a annoncé le :

### **825<sup>e</sup> de la Règle**

La Règle que nous a laissée Jean notre fondateur est un phare lumineux qui oriente le chemin pluriséculaire de la Famille trinitaire et qui continue à être un point de référence pour le présent et l'avenir. Dans ce document sont contenues les origines historiques, spirituelles, bibliques, théologiques. Nous retrouvons là l'étincelle inspirante qui continue à animer la vie et la mission. Approuvée par Innocent III, la Règle donne la certitude que la Famille trinitaire est œuvre de Dieu. En effet, Jean nous a transmis une façon de vivre l'Évangile, de rendre concret la foi dans le mystère de Dieu-Trinité. Le charisme exprime la fécondité de l'Évangile et la créativité de l'Esprit qui suscite les dons particuliers comme réponses aux problèmes de l'humanité.

P. Luigi Buccarello, O.S.S.T.  
Ministre général

Comment soulignerons-nous comme Vicariat cet événement ? En publiant une grande Règle de Jean de Matha sur papier format 11x17. Un numéro de la Règle par page qui correspondra à un jour du mois. Ainsi le n° 7 de la Règle correspondra au 7 de chaque mois.

Ce grand livre de la Règle sera boudiné avec couverture rigide. On pourra l'exposer dans la chapelle et lire le numéro de la Règle correspondant à la journée en cours, au moment de l'intercession de l'Office divin.  
Manière pour nous de renouer avec ce legs de Jean de Matha.

André Daigneault, O.S.S.T.